



# Compte-rendu Conseil Municipal

## 12 avril 2021

### Présence

#### Présents :

Luc ASTOUL, Jean-Paul AYRAL, Marie-Aude BARRIER, Maryse CAREME, Bruno CHAMPOUX, Pauline COHADE, Véronique FAURE, Gilles LARGERON, Céline MARSIN, Frédéric MEUNIER, Pierre-Franck PAPPALARDO, Marie PEREIRA, Elodie PEREIRA OLIVEIRA, Raphaël ROUSSY, Claude VANKENHOVE.

#### Pouvoirs :

Nombre de votants : 15

#### Excusés :

#### Non-excusés :

Intervenants : sans

#### Lieu de la séance :

Salle polyvalente avec application des mesures COVID19. Port du masque obligatoire

#### Secrétaire de séance :

M. Raphaël ROUSSY

### Ordre du jour

- Travaux et matériels
- Administration
- Finances
- Questions diverses

**Modification de l'ordre du jour, pas de délibération pour les points « Travaux et matériels » et « Administration »**



# Compte-rendu Conseil Municipal

## 12 avril 2021

### 1 – Finances

#### 1-1 Demande de subvention de Jeunesse au Plein Air 63

Cette association nous demande une subvention de fonctionnement « Droit aux vacances et aux loisirs un enjeu pour les territoires »

**Vote :**

0 Pour, 14 Contre, 1 Abstention (Frédéric Meunier)

**Les membres du conseil municipal émettent un avis défavorable.**

#### 1-2 Préparation du budget

M. Le maire présente le déroulement d'un vote de budget et des comptes administratifs pour les nouveaux élus. Ce vote aura lieu le 19 avril 2021.

Présentation des projets d'investissements par priorité.

Une nouvelle fois, nous insistons sur le fait que nous avons besoin de conserver une autonomie financière pour assurer un minimum d'évolution à notre commune.

L'examen du CA 2020, qui sera soumis au vote le 19 avril prochain, fait ressortir un résultat global négatif pour 2020.

Certes la crise sanitaire a augmenté les dépenses (fournitures + personnel) ainsi que le coût de l'énergie mais laisse un solde recettes/dépenses positif en fonctionnement par contre un déficit, en investissement, important du fait des travaux engagés.

Cette situation, si nous voulons conserver un certain potentiel d'investissement, ce dont nous avons besoin, nous oblige à réagir :

1 – Il nous faut obligatoirement maîtriser nos dépenses.

Ex : dépenses énergie extinction nocturne ...

2 – Faire évoluer nos recettes :

- Trouver des recettes de substitution à celles qui vont disparaître ou diminuer.
  - Ex : arrêt exploitation carrières et projet URBALAR ...
- Maintenir une urbanisation raisonnable : 6 construction/an.
- Évolution de nos taux de fiscalité.
- Niveau des emprunts.

Nous aurons besoin de travailler sur l'ensemble de ces pistes et trouver un équilibre pour continuer ainsi à assurer les services publics indispensables auprès de nos administrés et maintenir une pression fiscale acceptable.

### 4 - Informations et Questions diverses

#### Informations :

- Projet d'étude d'un Pylône de téléphonie mobile en bordure du RD402 au lieu-dit « La Plaine » à proximité de la Chevauchée.
- Arrêté conjoint avec Volvic interdisant l'accès de circulation chemin communal n°23
- Utilisation du terrain de tennis pour la pratique du padel (Pôle sportif Route de Châteaugay).
- Projet d'étude URBALAR : Un projet de panneau solaire sur l'ancien stockage du conseil départemental (route de Châteaugay) est en cours d'analyse. Cette zone est classée actuellement en friche industrielle.

#### Questions :

##### Bruno CHAMPOUX :

Q : Qui remplacera Bruno CHAMPOUX au SIAEPP ?

R : M. le maire regardera pour qu'il y est une personne du bourg de Malauzat.

Q : Avez-vous des informations sur la manifestation sur la Marche sur l'eau ?

R : Nous avons été informés de cette manifestation mais pas plus.

Prochaine réunion lundi 19 avril 2021 à 19h00 (salle polyvalente et mesures COVID 19).



The image shows a blue circular official stamp of the Mairie de Malauzat, featuring a coat of arms and the text 'MAIRIE DE MALAUZAT' and '63200 Puy de L'Église'. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Fin de séance à 21h30.

Le Maire,  
Jean-Paul AYRAL